



DÉPARTEMENT
DES
YVELINES
—
ARRONDISSEMENT
DE
MANTES-LA-JOLIE
—
CANTON
DE
LIMAY
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE FONTENAY-SAINT-PÈRE

TÉLÉPHONE 01 34 79 11 21 – TÉLÉCOPIE 01 34 79 11 26
COURRIEL : mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr
SITE INTERNET : WWW.FONTENAY-SAINT-PERE.FR

Fiche de renseignements 2022-2023

Cantine communale et Périscolaire

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

Date et lieu de naissance :

Père ou personne responsable de l'enfant	Mère ou personne responsable de l'enfant
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Adresse mail :	Adresse mail :
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Profession :	Profession :
Lieu de travail :	Lieu de travail :
Téléphone professionnel :	Téléphone professionnel :
Numéro allocataire CAF :	Numéro allocataire CAF :

Dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et liberté » et du droit à l'image (*article 9 du code civil, loi du 29 juillet 1881, circulaire dit du 14 mai 1993, loi n° 98-468 du 17 juin 1998 et la jurisprudence*).

- J'autorise
- Je n'autorise pas

L'utilisation de la photo de mon enfant individuellement et en groupe dans le cadre du périscolaire pour une utilisation sur le site internet de la commune, dans les différentes publications communales et pour les différentes promotions de ses activités.

Pour les enfants fréquentant la garderie post-scolaire, autorisez-vous le personnel communal à accompagner votre enfant à la bibliothèque.

- J'autorise le personnel
- Je n'autorise pas le personnel

Je soussigné(e)

Souhaite :

- Régler par prélèvement :
 - Maintenir le prélèvement bancaire sur le même compte bancaire que l'année précédente ;
 - Maintenir le prélèvement bancaire sur un nouveau compte bancaire ;
(Dans ce cas joindre le mandat de prélèvement signé ainsi que le relevé d'identité bancaire)
- Régler par chèques

Autres renseignements (allergies, asthme, etc....)

Que vous jugeriez utiles de nous communiquer
(attention, ces renseignements ne remplacent pas un PAI si nécessaire)

.....
.....
.....
.....
.....

Personnes autorisées
À venir récupérer votre enfant

Nom et prénom	Adresse	Téléphone domicile	Téléphone portable

Pièces complémentaires
À fournir au dossier

- Assurance : attestation responsabilité civile

Le contrat doit couvrir les risques liés à la fréquentation de la cantine Communale, l'accueil du matin, la garderie du soir et l'étude surveillée, c'est-à-dire :

- *Tout dommage causé au matériel municipal*
- *Tout accident causé à autrui, ou dont l'enfant serait lui-même victime de son propre fait, sans intervention d'autrui*
- Renseignements médicaux : pages de vaccinations et PAI avec ordonnance et médicaments
- Attestation de prise de connaissance : règlement du périscolaire, règlement de la cantine communale et charte du savoir-vivre et du respect mutuel
- Mode de paiement : mandat de prélèvement SEPA et un relevé d'identité bancaire.

Signature des parents ou du responsable de l'enfant